

## La CTM et l'ANR s'unissent au service de la recherche martiniquaise

Martinique, le 27 février 2024

Ce mardi 27 février 2024, Serge LETCHIMY, Président du Conseil Exécutif de Martinique et Thierry DAMERVAL, Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ont signé un accord général de coopération pour la période 2024-2027 afin de conforter l'excellence de la recherche martiniquaise.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de la Collectivité d'innover dans l'accompagnement des acteurs de la recherche, des entreprises et de l'enseignement supérieur du territoire. L'ANR, par son expertise, accompagnera la CTM dans l'évaluation et la sélection des projets de recherche et d'innovation, le partage d'information sur le suivi des projets et des études d'impact des projets financés sur le territoire mais également dans la recherche optimale d'outils de financement.

6 actions sont notamment prévues dans le cadre de ce partenariat :

- Le partage de données ANR-CTM
- L'abondement des projets lauréats par les instruments de financement ANR
- La constitution de comités d'experts pour l'analyse des besoins territoriaux
- L'évaluation des projets déposés dans le cadre d'Appels à Projets Régionaux
- Le cofinancement d'appels à projets régionaux thématiques
- Le suivi scientifique, administratif et financier de projets relevant des instruments de financement régionaux

*« L'engagement de l'ANR aux côtés de la collectivité territoriale de Martinique s'inscrit dans une volonté d'accompagnement et de soutien des communautés scientifiques locales. Cet accord général de coopération triennal signé entre nos deux entités a notamment pour ambition de mieux faire connaître les instruments de financements régionaux, de favoriser la dynamique des dépôts de projets de recherche aux guichets nationaux ou encore de conforter l'excellence scientifique en Martinique.*

*Cette collaboration permettra de mieux appréhender les enjeux des territoires ultramarins aux contraintes spécifiques nécessitant une réponse appropriée, innovante et solidaire. Les acteurs et actrices de l'enseignement supérieur et de la recherche peuvent contribuer par des synergies interdisciplinaires, à répondre aux défis économiques, démographiques, sociaux ou encore environnementaux et à renforcer le rayonnement et l'attractivité territoriale » a déclaré Thierry DAMERVAL, Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR)*

*Pour Serge LETCHIMY, Président du Conseil Exécutif de Martinique, « ce partenariat permettra d'innover dans l'accompagnement des acteurs de la recherche, des entreprises et de l'enseignement supérieur du territoire. La CTM définira les domaines stratégiques sur lesquels elle souhaite renforcer son soutien à l'écosystème de recherche et d'innovation et une réflexion commune sera menée avec l'ANR afin de mieux articuler les différents outils de financement au bénéfice des communautés scientifiques et des acteurs martiniquais de la recherche. Nous visons l'excellence afin d'avoir un rayonnement scientifique à l'échelle régionale, nationale et internationale. »*